

SOMMAIRE

L'UNION DES ARTISTES

L'UNION DES ARTISTES MARS 2007

Le Mot du Président	2
Nouveaux membres	3
Soirée des artistes à la Bellone	8
Sonnez trompettes, battez tambours	9
Total des collectes petits-sabots	10
Nouveau Conseil d'Administration	11
Suite de l'entretien Binot- Dumaine	13
Des nouvelles du front	15
Agréation de l'Union (ORU)	16
Convention Collective Sectorielle	19
Où sont passés les comédiens belges ?	23
Hommages	25
Naissances	26
Le site de l'Union	27
Fichier bureau optimisé pour l'Union	28
Concours d'une oeuvre lyrique	30
Programmation 2007 théâtre des Doms	31
Un dernier "mot" d'au revoir	32
Avantages offerts et demande d'admission	33

Le mot du président

septembre 2009



Chers amis, chères amies,

A cette époque de l'année, je ne peux que vous souhaiter de tout cœur une excellente nouvelle année. Sincèrement, j'aimerais qu'en 2010, vous puissiez avoir ce que vous désirez le plus : santé, amour, contrats, bonheur, voyages, autant de milliers d'euros qu'il y a de centimes sur votre compte en banque, disons...en début de mois !

Et que sais-je encore... ?

A cette époque de l'année, on se retourne parfois pour regarder en arrière et on essaie d'établir le bilan de l'année écoulée.

Pour l'Union, le bilan est assez positif, nous avons aidé le plus de membres que nous pouvons, avec les moyens financiers et humains dont nous disposons. Nous avons multiplié nos efforts pour plus de fraternité et d'entraide. Beaucoup de nouveaux membres nous ont rejoints, les concours d'auteurs et d'œuvres lyriques fonctionnent très bien (je me souviens d'une lecture spectacle de grande qualité de la dernière pièce primée par le concours d'auteurs de l'Union. Les interprètes Guy Theunissen et Stéphanie Mangez, l'auteure, étaient ravis à l'issue du spectacle au Théâtre le Public le 18 septembre dernier). Sans doute avons-nous réussi à aider concrètement et à rendre espoir à ceux touchés par des problèmes.

Néanmoins, il y a trois bémols :

1. Si nous devons aider – crise oblige – c'est qu'il y a des membres qui en ont besoin et que la sécurité sociale de notre communauté est loin d'être parfaite. Je sais que nous devons suppléer à cette carence.
2. L'aide financière que nous accordons est directement proportionnelle à nos rentrées. Cela pose des problèmes de trésorerie.
3. Je peux comprendre que les jeunes, débordant d'idéalisme, ne croient pas devoir appeler un jour à l'aide (On n'est pas sérieux, quand on a 17 ans...). La raison d'être de notre association leur donne, hélas, assez souvent tort. C'est la raison pour laquelle nous sollicitons les jeunes artistes pour qu'ils nous rejoignent.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous préparons d'arrache-pied le Bal de l'Union (en collaboration avec le Bal des Artistes) du 20 décembre.

Impératif de la préparation de ce bulletin, aléas de l'imprimerie et des jours de congé, incertitude de la Poste. Bref, quand vous recevrez et lirez ces quelques lignes, les flons-flons du bal seront éteints. Et les éventuelles gueules de bois seront déjà oubliées.

Le bal aura-t-il été un succès ? Les artistes et autres fêtards de cette soirée auront-ils trouvé leur bonheur et se seront-ils bien amusés ? Questions sans réponses en ce moment.

Avant un événement, une première, on ne sait jamais si le succès et les spectateurs seront au rendez-vous. S'il y avait une certitude, cela se saurait. Il n'y aurait que des triomphes, des salles pleines, des spectateurs ravis...et des recettes plantureuses.

Tout ce que j'espère, c'est que notre but se réalise : faire renaître l'Union aux 20 – 40 ans. Leur montrer que nous sommes attentifs et à l'écoute de tous. Que la joie et les rencontres d'une soirée puissent créer des liens et faire comprendre que la solidarité est indispensable dans notre profession. Simplement de la philanthropie désintéressée. Sans corporatisme.

J'aurais voulu organiser un référendum, un retour des membres pour savoir si ce bulletin était lu et apprécié. S'il était utile. Si nous pouvions économiser à la planète quelques arbres en l'envoyant par internet à ceux qui sont « branchés ». N'hésitez pas à nous écrire pour que nous sachions ce que vous en pensez, quelles sont vos impressions. C'est important pour nous. Merci d'avance.

Je voulais ajouter que j'ai eu beaucoup de plaisir à me rendre à Liège le 12 octobre pour la remise des Prix de la Critique. C'était au Théâtre de la Place, accueilli par Serge Rangoni. De nombreux artistes ont été honorés. On ne parlera jamais assez de l'Art.

A cette époque de l'année, et jusqu'à fin janvier pour certains théâtres, les collectes des Petits Sabots battent leur plein. Je remercie déjà ceux et celles qui collectent, ou qui d'une façon ou d'une autre aident cet élan indispensable de solidarité.

Je vous embrasse tous et toutes.

Jacques Monseu

Mot AG Jacques Monseu 15.02.2010

Chers amis, chères amies,

C'est avec joie que je vous souhaite à tous la bienvenue à cette Assemblée Générale annuelle et statutaire. Félicitation d'avoir bravé le froid et la neige.

Nombre de membres différents entre l'AG et le cocktail.

J'ai la joie et l'honneur de remercier plusieurs personnes, plusieurs institutions qui prennent à cœur les actions de l'Union des Artistes du Spectacle. Ils permettent de nous aider à poursuivre nos buts philanthropiques.

Merci d'abord à Roland Mahauden, directeur du Théâtre de Poche, de bien vouloir nous accueillir.

Merci à toute son équipe (Jérôme Dejean et Pierre Lenoir) énergique et efficace qui n'a pas ménagé ses efforts pour nous aider et concrétiser le bon déroulement de l'AG et du cocktail.

Merci aux charmantes comédiennes qui depuis quelques heures déjà – sans oublier les courses des jours précédents – préparent la partie roborative (solide oserais-je dire en supplément du liquide) du cocktail en imaginant, décorant, cuisinant et épiçant ce que nous dégusterons tout à l'heure. La partie dinatoire du cocktail se termine vers 20 h, mais nous continuerons à boire un verre ensemble.

Merci à Renée Fonck, Pascale Gilles, Monique Ramon, Jacqueline Paquay et Béatrice Clynhens pour ses conseils.

Merci aux administrateurs de l'Union, ils sont à mes côtés. Ils ont donné leur temps, très généreusement pour certains, leur énergie, leur compétence.

Si toutes les actions de l'Union, les projets, les réalisations, la collecte des petits sabots, la rédaction et la mise en pages des bulletins trimestriels, le secrétariat, l'aide morale et confraternelle, les rêves fous : ceux qui se sont concrétisés et ceux qui verront le jour dans quelques temps. Si tout cela, et bien d'autres choses encore ont été pensées et réalisées, c'est grâce aux administrateurs et à certaines aides extérieures. Merci Denyse Schwab et Jean-Luc Denis. Je ne peux pas passer sous silence le travail, immense, organisé et pu-gnace de notre secrétaire permanente : Françoise Bouserez.

Je voudrais également remercier tous ceux qui nous ont écrit, aidé et éclairé. J'en cite quelques-uns dans le désordre : Marie-Line Lefèbre, Michel Guillou, Charles Kleinberg, Jacques De Decker, les Amis du Théâtre Royal du Parc, Ronald de Pourcq, pardon à ceux que je ne cite pas...

Je rappelle que parmi les missions de l'Union des Artistes du Spectacle il y a notre participation à ProSpère, fédération qui regroupe plusieurs associations (dont l'Union) pour la défense de l'audiovisuel, du cinéma : le but c'est de donner du travail aux artistes.

Dans le même ordre d'idée, notre collaboration avec comédien.be peut offrir de l'emploi aux artistes.

L'Union aide ses membres financièrement. Ce qu'elle fait plutôt bien en fonction de ses moyens et du temps libre de ses administrateurs bénévoles. Dans le même esprit d'entraide et de solidarité nous voulons aider, même si c'est moralement :

- l'Estacade créée par Jean Lefébure (mari de Colette Emmanuelle) qui aide les étudiants en art du spectacle à pouvoir payer et donc poursuivre leurs études.
- Et également le projet de construction du théâtre en Haïti. Marion vous en parlera tout à l'heure. Je crois que Olivier Bein, directeur de La Charge du Rhinocéros sera présent au cocktail tout comme Daniel Marcelin, comédien haïtien. Parce qu'après avoir résolu les besoins essentiels en Haïti (nourriture, hébergement et eau), il faut les aider à se reconstruire par le théâtre.
- Nous restons ouverts à tous projets qui seraient en accord avec le but social et philanthropique de l'Union à l'exclusion de toute tendance politique ou confessionnelle.
- Notre devoir, notre droit est d'informer les artistes. En toute honnêteté et objectivité. Je vous renvoie aux bulletins. Nous sommes le seul organisme neutre à pratiquer cette information.

Dans quelques minutes, Anne Carpriau nous parlera avec le talent et l'humour qu'on lui connaît du chapitre à première vue rébarbatif mais obligatoire et très important pour toute association : les comptes de l'ASBL.

Néanmoins je voudrais préciser que l'Union comme partout ailleurs dans la société, dans tous les pays, toutes les régions, connaît un vieillissement de sa population : ce qui entraîne des problèmes concernant les pensions et autres allocations.

D'autre part nos rentrées financières sont incertaines d'une année à l'autre et, crise oblige, sont moins importante qu'avant. Et puis cette crise d'origine bancaire réduit les intérêts des « maigres biens » de l'association. Sans une rentrée financière plus importante de la collecte dite des petits sabots, des crayons plus écologiques, à la provenance plus propre et moins chère, notre avenir philanthropique est menacé.

Nous avons imaginé d'autres pistes de subventionnement, nous y travaillons. Mais je peux affirmer que tout sympathiques et amicaux qu'ils soient, les galas et bals que nous avons organisés ne remplacent pas – pécutiairement – les rentrées des petits sabots.

Je m'en veux de terminer sur une note pessimiste mais je ne peux pas mentir ou tricher face à la vérité.

Comptage des votes – Assemblée Générale du 15 février 2010 au Théâtre de Poche

118 votes dont 55 procurations et (2 votes blancs)

Bernard Gahide	105 voix
Jacques Monseu	104 voix
Benoît Joveneau	98 voix
Pierre Dherte	74 voix

Sont élus pour un terme de trois ans.



Bilan d'une année écoulée ...

Par Pierre Dherte

Cette année nous n'avons pas chômé à l'Union, tant sur le plan de nos missions philanthropiques que sur celui de la défense morale des professions de nos membres ! Précisions autour de ce qui pourrait NOUS RELIER encore d'avantage au Bureau ?

POUR UNE UNION DYNAMISEE

- 2 "Bals des Acteurs" en 6 mois !

Outre nos missions philanthropiques courantes (allocations, prêts, aides financières, etc.), nous avons participé à deux bals des acteurs cette année ! Le premier auquel nous étions associé s'est déroulé au Théâtre Varia le 20 juin 2009. Sylvie Somen nous avait gentiment proposé de nous rétrocéder 2 € sur le montant de chaque entrée payante au prix unique de 7€ par personne. Le deuxième bal du 20 décembre 2009 a mobilisé beaucoup d'administrateurs et d'unionistes bénévoles qui y ont consacré du temps et de l'énergie. Merci à eux ! Ce fut également notre premier bal en "coproduction" à parts égales avec l'association "Bal des Acteurs". La soirée fut une réussite tant au niveau artistique qu'au niveau du nombre d'entrées. Malheureusement, les recettes importantes qu'auraient pu générer ce genre d'événement ont été amputées par des frais parfois trop élevés comme le prix de la salle où des "sorteurs"; frais auxquels se sont ajoutés les 50% des bénéfices revenant évidemment à l'association "Bal des Acteurs".

Lors du dernier Bal des Acteurs, j'étais à la billetterie pendant toute la soirée en compagnie notamment de Bruno Bulté, Benoît Joveneau et Bernard d'Oultremont. J'ai proposé de soumettre un formulaire d'adhésion aux personnes entrantes - et non encore membre de l'Union - pour pouvoir les parrainer directement dans la foulée ! Cette "opération" nous a permis d'accueillir 8 nouveaux membres dont : Gudule, Claudio Dos Santos, Fabrice Boutique, Audrey Devos, Sandrine Laroche, Déborah Amsens, Jean-Marc Delhousse et Thierry De Coster ! J'ai ainsi répondu, à ma manière, à la suggestion que nous avons émise lors de notre précédente AG où nous avons proposé que chaque administrateur affilié au moins une dizaine de nouveaux membres par an. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux administrateurs Bernard Gahide et Benoît Joveneau. Je suis heureux d'avoir enfin pu convaincre Benoît de venir nous rejoindre au Bureau. C'est avec lui que j'avais conçu la conduite générale du Gala de l'Union et il l'avait pleinement assumée en tant que régisseur principal !

DEFENSE MORALE DE NOS PROFESSIONS ARTISTIQUES

- Quelques précisions ...

Nos missions ne sont pas uniquement philanthropiques ! Elles ont aussi un lien direct avec les politiques culturelles que nous vivons ... bien ou mal ! Aujourd'hui, "c'est la crise" comme on dit ! Les nouvelles ne sont pas très bonnes, surtout pour les artistes (?), principales "victimes" des lourdes restrictions budgétaires récemment appliquées au sein des contrats programmes de nombreux théâtres. En effet, on devra très probablement réduire le nombre de spectacles et engager moins d'artistes au cours des saisons à venir. Il y a toujours des frais incompressibles, inévitables pour maintenir les théâtres en ordre de marche : chauffage, électricité, loyer, personnel administratif, ... Même si certaines solutions semblent voir le jour, nous participerons ACTIVEMENT à "l'effort de crise", c'est certain ! Nous sommes dans la ligne de mire pour participer également à la baisse de nos emplois et pour accentuer notre précarité déjà grandissante. A l'Union, nous en constatons la courbe ascendante.

Il y a près de 7 ans, lorsque je me suis présenté au poste d'administrateur à l'Union, j'avais clairement exprimé l'intention d'y développer le point 2 de nos statuts, à savoir : "la défense, entre autre, morale des professions de nos membres", ce qui a été accepté à la toute grande majorité ! Avec le temps, je pense que nous devrions encore d'avantage renforcer cette action ! Aujourd'hui, nous "rayonnons" déjà au delà de la Galerie Agora... Même si cela ne semble pas toujours évident pour certains - on se demande pourquoi ? - l'Union a pourtant bien la légitimité d'exercer cette mission de représentativité professionnelle depuis le 15 février 2007 ! Nous sommes une organisation - parmi d'autres - agréée par le gouvernement de la Communauté française et nous pouvons, si nous le souhaitons, communiquer ou publier des avis se référant à la défense morale de nos professions. Il n'y a pas de "chasse gardée"

en matière de réflexion, de concertation ou d'expression écrite ou orale à ce sujet. Il faut cependant noter que certains mandats comme celui de Nicole Valberg au CAD (Conseil de l'Art Dramatique) demande parfois un devoir de réserve ou de discrétion que nous respectons.

Cinq de nos membres ont par ailleurs été désignés par la Ministre pour représenter les intérêts des unionistes en diverses commissions de concertation ou d'avis ayant pour mission, je cite: *« de remettre à la demande du (ou de la) Ministre ayant la Culture dans ses attributions des avis sur toute question de politique relative à la production et à la diffusion dans les secteurs de l'audiovisuel, du cinéma ou des arts de la scène »*.

C'est dans ce cadre que nous sommes parfois consultés et remettons en toute légitimité notre avis sur des sujets d'intérêts généraux traitant de points aussi divers que l'emploi artistique au sein des contrats programmes, les grilles à points et le Tax Shelter dans le secteur audiovisuel, le quota de rôles principaux ou secondaires d'acteurs belges dans les productions majoritaires ou minoritaires, l'élargissement du champ d'application du Tax Shelter au secteur des arts de la scène, etc. Ces avis ont parfois abouti au sein de groupes de travail à des recommandations concrètes ou encore à des règles nouvelles inscrites dans des textes rédigés en concertation avec d'autres associations pour être enfin approuvés par l'administration et puis la Ministre.

Cette année, le Conseil de l'Art Dramatique et le Comité de Concertation des Arts de la Scène ont remis publiquement leurs « rapports annuels d'activité » les 4 et 22 mars à la Bellone.

AUDIOVISUEL ET CINEMA : RENCONTRE DES ACTEURS A MONS

- Festival International du Film d'Amour (FIFA)

C'est la 8ème rencontre publique de ce type que nous organisons à Mons avec Marc Bossaerts et la Communauté française. Le débat de l'année dernière était centré sur "LA DIRECTION D'ACTEUR" et autour du livre de Frédéric Sojcher qui traitait de ce sujet.

Le 22 février de cette année, Jean-Michel Vovk, Marc Bossaerts, Thierry De Coster et moi même, avons choisi le thème de "L'ACTEUR BELGE DANS LES COPRODUCTIONS". Comme à chaque fois, j'ai animé le débat. Thierry De Coster m'a rejoint dans cette fonction de « modérateur » depuis maintenant deux ans.

Nous avons réuni des producteurs (Joseph Roushop, Olivier Rausin), des représentants de la RTBF (Arlette Zylberg), de l'administration (Dan Cukier, Véronique Pacco), des directeurs de casting (Patrick Hella, Kadija Leclerc), des agents artistiques (Georges Lambert, Guy Bonnet), des réalisateurs (Jaco Van Dormael) et bien-sûr des comédiens belges dont, notamment: Yolande Moreau, Patrick Descamps, Georges Siatidis et beaucoup d'autres, dont la toute jeune Pauline Etienne récemment nommée aux Césars comme meilleur espoir féminin. Nous avons abordé plusieurs thématiques intéressantes dont la fameuse question traitant des agents artistiques en Belgique. Nous avons appris que d'après la loi, ils NE SONT PAS - malgré le fait que beaucoup pensent le contraire ! - assimilés à des proxénètes !! A bon entendeur ?

A l'issue du débat, nous avons mangé ensemble et la soirée s'est terminée dans la détente avec "le Bal des Acteurs" qui clôturait l'événement sans être pour autant associé à l'Union.

PERSPECTIVES

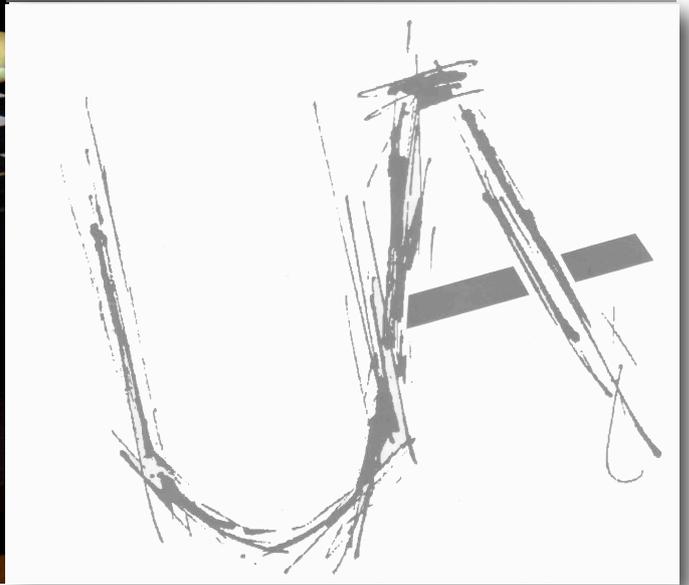
Outre quelques dossiers ayant pris un peu de retard, comme la mise en ligne de notre nouveau site Internet, pour ne citer que celui-là, je pense que nous devrions nous atteler aux projets concrets suivants pour l'avenir :

- Trouver de nouveaux financements alternatifs pour palier à la courbe descendante des recettes des petits sabots avec notamment : « Le Fond de sécurité d'existence pour le secteur des arts scéniques ». L'Union relève en effet du champ d'application de « groupe à risque ».
- Une plus grande coopération entre les administrateurs et la possibilité pour chacun d'eux d'exécuter l'ensemble des tâches administratives courantes (gestion financière, courriers, mise en page du bulletin, gestion du site Internet, versements d'allocations, etc.)
- Re-dynamiser la communication et envisager de nouvelles possibilités d'action pour notre période annuelle de collecte de fonds.
- Renforcer notre présence et notre action au sein des différents mandats que nous possédons pour défendre encore mieux nos professions artistiques.
- Continuer nos actions festives et philanthropiques telles que le Bal des Acteurs, le Gala, etc.



Nouveaux membres

“La grande force de l’Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d’hier, d’aujourd’hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l’avenir de l’Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”



Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N’hésitez pas à photocopier le formulaire d’adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l’artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par deux parrains eux-mêmes membres depuis minimum un an ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d’adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via l’adresse de notre site Internet :

<http://www.uniondesartistes.be>

Union des Artistes
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80
union.des.artistes@skynet.be

Rue Marché aux Herbes, 105/33
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !



Magali Genicq

Avec Bernard Damien, son parrain, je suis heureuse et fière d'être la marraine de Frédéric, dont nous avons été les professeurs, assistés par Anne-Marie Cappelliez, en Art Oratoire au

Conservatoire de Mons.

Frédéric y a également suivi les cours d'Art Dramatique dispensés par Bernard Cogniaux et son équipe : Marie-Paule Kumps, Véronique Dumont et Guy Pion.

Parallèlement, il a continué une formation en piano et chant en académie.

Licencié en Art Oratoire, Frédéric a déjà un parcours artistique assez fulgurant, passant du Théâtre du Grand Midi au café-théâtre du Botanique chez Marion, s'arrêtant au Vaudeville à Charleroi ou à la Flûte Enchantée à Bruxelles, s'essayant au doublage, enseignant la déclamation et la diction en académie et devenant, depuis un an, l'heureux responsable du café-théâtre L'Ozart'Vin à Ellezelles (en Hainaut occidental) dont la réputation commence à dépasser largement les « frontières » de la province.

Bienvenue à l'Union, Frédéric !

Stéphane Ledune



Thierry De Coster

Voilà plus de 30 ans que nos routes se sont croisées, en humanité. Nos premiers pas sur une scène datent de cette époque là, nous étions les interprètes les plus acharnés du spectacle de fin d'étude. Notre amitié ne s'est pas ar-

rêtée depuis.

Comédien, il l'était déjà dans l'âme. Ses choix se sont tournés ensuite vers la réalisation cinéma à l'IAD, d'où il est ressorti diplômé en 1984.

Il s'est ensuite dirigé vers la production de films, principalement des documentaires.

Après un passage remarqué à la ligue d'impro amateur, et quelques passages sur différentes scènes bruxelloises, sous la direction de Benoit Verhaert, Charlie Degotte Martine Willequet, Michel Kartchevsky, Ivan Goldschmidt, et Vincent Raoult il s'est lancé dans la production de spectacles professionnels avec sa co-auteur et partenaire de scène, Odile Mathieu.

Au cinéma et à la télévision il a également travaillé avec Ronny Coutteure, Aïda Basile, Remy Hatzfeld, Thomas François, Bernard Declercq, Dominique Standaert, Alexis Van Stratum, Bernard Halut et Didier Albert.

Homme jovial et chaleureux il a réussi à se faire une petite place dans notre métier.

C'est donc avec un plaisir immense que je le parraine au sein de notre union.

Jean-Henri Compère



Gudule Zuyten, dit Gudule

Après son premier prix du Conservatoire de Bruxelles en 1983, Gudule enchaîne les rôles au théâtre comme au cinéma ou à la télévision. Elle participe à de nombreux courts-métrage. Elle travaille au

théâtre avec France Gilmont, Daniel Scahaise, Yves Claessens, Armand Delcampe, Jonathan Fox, Bruno Bulté, Martine Willequet, Bernard Damien, Patrice Mincke, etc.

Elle fut aussi une célèbre joueuse à la Ligue d'improvisation de 1991 à 2002. A la télévision, on a pu la voir dans la série "Crimes en série" ou "Sauveur Giordano" de Pierre Joassin mais c'est surtout dans la récente série belge de la RTBF "Septième Ciel Belgique" qu'elle s'est fait connaître du "grand public" avec son rôle récurrent de Delphine Melotte !

Je suis heureux et fier de parrainer Gudule. Son deuxième parrain est Benoît Joveneau.

Bienvenue Gudule !

Pierre Dherte



Sandrine Laroche

Sandrine est sortie du Conservatoire Royal de Bruxelles mais elle a également suivi une

formation à l'Ecole du Passage à Paris durant deux ans.

Ayant participé à plusieurs formations complémentaires en Belgique et à l'étranger (Pierre Pradinas, Claude Everard, Alfredo Arias, Dario Fo, Anatoli Vassiliev, etc.), Sandrine a une parcours très "complet". Elle parle couramment l'italien depuis qu'elle y a séjourné et travaillé plusieurs années. Elle a une filmographie intéressante : "Abracadabra" de Harry Cleven, "Camping Cosmos" de Jan Bucquoy, "La Vie en Rose" de Lilian Cornelis, "Le Choix d'une Mère" de Tom Collins, "Tous les papas ne font pas pipi debout" de Dominique Baron, "Mon Ange" de Serge Frydman, "Trouble" de Harry Cleven, "Odette Toulemonde" de Eric-Emmanuel Schmitt, ... ou encore récemment : "Mr Nobody" de Jaco Van Dormael. Sandrine a également une formation de danseuse de tango. Au théâtre, elle vient de signer sa première mise-en-scène dans un très beau spectacle : "Le Rêve d'un Homme Ridicule" de Dostoïevski. Elle et son père, Pierre Laroche, sous le regard complice de Benoît Joveneau nous offre là un très beau travail où règne la simplicité, la complicité et le talent. Ses deux autres parrains sont Bernard d'Oultremont et Bruno Bulté.

Bienvenue Sandrine !

Pierre Dherte



Audrey Devos

Audrey a une formation au Conservatoire de Jambes, à l'Académie des Beaux Arts de Namur et au Conservatoire de Bruxelles. Au théâtre, elle travaille régulièrement à Charleroi, à l'Espace Marignan-théâtre du Vaudeville dont récemment dans "Ma fille travaille à Paris" de Jean Barbier

sous la direction de Jean-Paul Clerbois. On la voit aussi souvent au Café Théâtre l'Os à Moelle, au théâtre de la Clarencière, etc. Côté audiovisuel, elle a participé à plusieurs courts-métrage de fin d'année de l'IAD, de l'INRACI ou encore de l'INSAS. Son deuxième parrain est Bernard d'Oultremont.

Bienvenue Audrey !

Pierre Dherte



Déborah Am-sens

Déborah est diplômée de l'INSAS en 2007 et son parcours professionnel est déjà impressionnant ! Au théâtre, on l'a vue dans : "Evénements" de Jean-Marie Piemme sous la direction d'Isabelle Pousseur. Ces 3 dernières années, elle joue dans

"Mon petit Soldat" de Polly Stenham sous la direction de Tanya Lopert au Théâtre Jean Vilar. Au cinéma, elle a tourné dans 2 longs métrage dont "Unspoken" de Fien Troch. Elle a participé à 7 courts métrage et réalisé le sien, "Bleu(s)" qui a été sélectionné au dernier festival "Le court en dit long" en 2009. A la télévision, on l'a vue dans la série "Babelgium" et "Week-end prolongé" de François Bierry. Son deuxième parrain est Benoît Joveneau.

Bienvenue parmi nous Déborah !

Pierre Dherte



Claudio Dos Santos

Claudio est sorti de l'INSAS en 2000. Sous une apparence désinvolte se cache une "force tranquille", un acteur qui "bouge bien" comme on dit. Claudio a aussi cette voix de basse, recon-

naissable qu'il a souvent utilisée professionnellement pour des doublages notamment. J'ai découvert Claudio au Théâtre de Poche dans "The Island" en 2003, un spectacle marquant de Pietro Varasso. Depuis il a beaucoup travaillé, entre autres avec Frédéric Dussenne, J.L. Martinelli, Daniel Hanssens, Marcel Delval, Nathalie Mauger, Dominique Serron, Richard Kalisz, Hélène Theunissen, Yasmina Douieb, etc. On l'a vu régulièrement au Château du Karreveld ou à l'Abbaye de Villers-la-Ville où il a interprété récemment le rôle titre dans "Dracula", un spectacle mise en scène par Bruno Bulté qui a remporté un grand succès.

Claudio tourne régulièrement pour le cinéma : "Junky Drama" de Karim Ouelhaj, "La Chanteuse de Tango" de Diego Martinez Vignati, "JCVD" de Mabrouk El Meshri, "Comme tout le monde" de Pierre-Paul Renders, "HOP" de Dominique Standaert, etc.

Son deuxième parrain est Bernard Marbaix.

Bienvenue à l'Union Claudio !

Pierre Dherte



Romignon Sébastien

C'est avec un grand plaisir que je coparraine avec Lucienne Delvaux et Lionel Lhote

le jeune et talentueux ténor Sébastien Romignon. J'ai fait sa connaissance il y a peu: il chantait l'air redoutable de Nadir dans « Les Pêcheurs de perles ». Directement après il était auditionné à La Monnaie pour l'Opéra de Munich.

Sébastien, d'origine vénitienne, est né à Bruxelles. Il y accomplit des Etudes Commerciales et c'est auprès de mon ami Louis Landuyt qu'il termine ses études de chant au Conservatoire de Musique du Luxembourg.

Il commence alors sa carrière de ténor: « La Fille du tambour major » d'Offenbach, « Il Barbieri di Siviglia » (le Comte Almaviva), « Die Fledermaus » (Alfred), « Les Pêcheurs de perles » (Nadir). Il chante également en récital et en concert: le « Requiem » et « La Messe du Couronnement » de Mozart au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Sébastien possède, en plus d'un physique de jeune premier, une belle voix de ténor lyrique avec un aigu d'une facilité étonnante. Nul doute qu'un bel avenir lui est promis.

Bienvenue parmi nous, Sébastien.

Paul Gérimon

Jean-Philippe Lejeune

Le théâtre étant un des derniers lieux où les gens se rencontrent, c'est aussi un endroit où les acteurs se rencontrent, bien évidemment. C'est dans « La Forêt » au Théâtre National que j'ai rencontré Jean-Philippe et on s'est promené pendant un bout de temps dans cette forêt, Jean-Philippe et moi. On s'est parlé, on a parlé de la musique, lui s'y connaît, moi pas tellement et de l'Histoire, l'histoire du monde dans lequel nous vivons. On a aussi parlé de l'Egypte et de la Renaissance. Et j'ai rencontré un homme simple, généreux, modeste, un homme qui aime jouer, un acteur donc et, comme l'Union des Artistes est une association d'acteurs, c'est avec plaisir que je l'introduis parmi nous.

*François Beukelaers, son premier parrain.
Bernard Marbaix est son deuxième parrain.*

C'est l'acteur Qu'on ressuscite

Au crépuscule d'une carrière bien remplie, je désespérais de devoir encore m'étonner. Et pourtant !...

Certes, je vous parle d'un temps où un critique en vue – sous prétexte d'obligations sociales et professionnelles multiples – rédigeait parfois son papier pendant les répétitions générales plutôt que, le travail de l'acteur achevé, à l'issue d'une représentation (je pense, notamment, à celle de « Bed » au Rideau de Bruxelles). Ce faisant, il ne tenait pas compte non plus de l'accueil du public sans lequel, rappelons-le, nous ne serions rien, ni les uns ni les autres...

Mais il lui arrivait aussi, rassurez-vous, d'être emballé par une production (tel le charmant spectacle de contes chinois interprété avec talent par la jeune Isabelle Paternotte) et de la soutenir en sortant une excellente critique...le jour de la dernière.

Connaissant l'homme et ses nombreuses qualités, je n'ose croire que de tels comportements aient pu lui être dictés...

Contrairement à certains esprits chagrins qui s'écrieraient « Mieux vaut jamais que trop tard », dans la mesure où le mal est irrémédiablement fait, je me réjouis pour mon compte, et je dis « Mieux vaut tard que jamais ! ».

J'applaudis donc des deux mains à sa révolte. « C'est l'acteur qu'on assassine », clame-t-il haut et fort à propos de la place accordée aux acteurs à l'heure du générique de « L'Assassin habite au 21 », production du Théâtre Royal des Galeries, captée de façon remarquable par la talentueuse Coralie Pastor, pour la RTBF et, en un mot comme en cent, cet intérêt soudain me transportant de joie, je n'ai qu'un seul élan :

Merci, Jacques, merci ! Et bienvenu parmi nous !

Il est bien entendu que les propos qui suivent ne sauraient engager d'autres artistes que moi !

Michel Guillou



Charles Kleinberg

Odilon-Jean Périer.

Je vous présente aujourd'hui un poète né en Belgique, lumineux, mort à 27 ans, né en 1901.

AMOUR, JE NE VIENS PAS DENOUER VOS CHEVEUX

**Amour, je ne viens pas dénouer vos cheveux.
Déserte, toute armée, inutile étrangère,
Je vous laisse debout dans un peu de lumière
Et je garde ce corps pur et mystérieux.**

**Mais pardonneriez-vous ce merveilleux ouvrage ?
Vous perdez un trésor à suivre mon conseil.
Comme une eau solitaire où descend le soleil
Renonce pour tant d'or aux plus beaux paysages,**

**Ainsi les mouvements, les ruses de la vie,
Ces faiblesses, ces jeux, cette douce agonie,
Vous n'en connaîtrez pas le prix**

**Toute pure à jamais mais toute prisonnière,
Vous resterez debout comme un peu de lumière,
Sans vivre, sans mourir, dans les vers que j'écris.**

Conseil d'administration

Conseil d'Administration après les élections de l'Assemblée Générale
du 15 février 2010 et du Conseil d'Administration du 16 février 2010

Président : **Jacques Monseu** (2010-2013)
Bd G. Van Haelen, 43 02/346 56 29
1190 Bruxelles jacquesmonseu@hotmail.com 0477/50 07 46

vice-Présidents :

Jean-Henri Compère (2009-2012)
Rue Vandeweyer, 69 02/242 97 78
1030 Bruxelles jhcra@linkline.be 0479/64 69 60

Pierre Dherte (2010-2013)
Rue Isidore Verheyden, 10 02/514 09 43
1050 Bruxelles pierre@dherte.com 0475/55 40 61

Bernard Marbaix (2009-2012)
Avenue d'Auderghem, 304 02/649 77 21
1040 Bruxelles bernardmarbaix@gmail.com 0496/96 42 90

Secrétaire générale trésorière :

Anne Carpriau (2008-2011)
Rue Général Leman, 114 02/230 46 14
1040 Bruxelles 0478/54 19 51

Administrateurs :

Bernard Gahide (2010-2013)
Avenue des Combattants, 12 02/642 92 10
1332 Genval b.gahide@gmail.com 0486/53 16 44

Pierre Johnen (2009-2012)
Rue du Chenois, 42 067/55 50 18
7090 Hennuyères pierre.johnen@gmail.com 0476/20 78 98

Benoît Joveneau (2010-2013)
Rue Longue Vie, 42 02/513 61 22
1000 Bruxelles benoit.joveneau@gmail.com 0484/16 44 00

Stéphane Ledune (2009-2012)
Rue Molensteen, 50 0479/27 33 07
1180 Bruxelles stephane.ledune@gmail.com

Jean-Jacques Schreurs (2008-2011) 02/672 56 96
Avenue des Gerfauts, 10/06
1170 Bruxelles jj.schreurs@skynet.be

Jean-Michel Vovk (2008-2011)
Rue Van AA, 44 02/648 59 23
1050 Bruxelles vovk@scarlet.be 0486/21 18 11



PERMIS de REPONSE ?

D'abord, tous mes remerciements - parmi de nombreux autres très certainement - Monsieur De Decker, pour votre article titré Ces artistes qu'on assassine dans le dernier trimestriel de notre Union...

Paraphrasant donc ce bon vieux Cesbron, Monsieur De Decker nous voit, comédiens belges en Belgique, comme autant de petits Mozart occis. Il n'a pas tort. Mais a-t-il choisi le bon exemple ?

Moi, petite comédienne obscure d'entre les obscures, je vais imiter les politiciens à qui on demande tout le temps maintenant de «rebondir», ou alors par contre «de faire un pas de côté», moi, danseuse parmi les Grands Danseurs...

Certes, le défilement du générique de fin de la captation théâtrale en question était rapide. Mais il l'est toujours, à l'écran, pour les artistes qui ne sont pas têtes d'affiche, pas «immenses», pas connus/reconnus. Pas de belgitude en vue dans cette affaire-ci. Il n'existe nulle part de limitation de vitesse pour ce genre de défilé(ment).

A un niveau moindre sous l'angle audimat, ou disons, différent, dans les théâtres et lieux culturels bien de chez nous, on constate la même chose. En pire. J'explique :

J'essaie de faire écho au maximum à la vie culturelle foisonnante de Bruxelles sur le site web européen - centré à Paris - « Ruedutheatre », où tous les participants à un spectacle sont dûment cités, à côté de l'article. Le croiriez-vous, même depuis l'avènement des Attaché/e/s de presse, il m'est parfois difficile de trouver dans les divers documents mis à la disposition de la presse et du public, les noms des «artisans», soit tous ceux qui, de la régie à la scénographie, ont réalisé l'œuvre théâtrale. L'esthétisme, le design, la recherche dans l'élaboration d'un programme - quand il y en a - n'étant pas nécessairement en proportion des renseignements donnés sur les «artisans» en question.

Je connais la plupart de nos Mozart, pas les plus petits, pas les plus jeunes, pas tous, donc. Et comment alors savoir Qui a fait qui... ou quoi ? Et QUI donc, par exemple, a magistralement incarné tel personnage ?

Je sais, je vais vous parler d'un temps que les débutants (et même certains autres !) ne peuvent pas connaître, un temps où un bon «programme» ringard ne contenait pas les notes d'intention du metteur en scène mais en revanche, mentionnait une «distribution», soit le nom de l'artiste en regard de son, ou ses, personnage/s. Qui plus est, il y avait un trombinoscope, sans effets visuels branchés, un simple-et-vrai qui permettait au public de reconnaître ses artistes. D'accord, ça se fait encore, dans certains théâtres, et pas spécialement les plus officiels-et-subventionnés. Mais voilà, tout est dans le cas par cas. Il ne semble pas y avoir une «prise de conscience générale du «phénomène», soit l'extrême «discrétion» (volontaire ou pas ?) des participants à un spectacle, et donc leur parfaite invisibilité pour le public. Si le système de l'abonnement permet à ses adhérents de pallier quelque peu cette carence, il n'en est pas de même pour les spectateurs plus occasionnels («volants», «épisodiques», les provinciaux, les étrangers...) ou les jeunes spectateurs qui ne connaîtront pas plus les jeunes acteurs que les vieux acteurs, alors qu'ils disposent d'une liste impressionnante de pipeules français (et belges, parfois).

Et donc, merci cher Monsieur De Decker, c'est bien aimable à vous... d'avoir mis en lumière ces ombres qui travaillent dans la plus stricte intimité, dont les noms sont «floutés», mais voyons, voyons, ne serait-ce pas à «la profession» de réagir ?

Chers amis comédiens et comédiennes, entre nous, vous l'aimez vraiment cet anonymat ?

Suzane Vanina

Léa CAREL

Léa Claessen vint au monde le 13 avril 1920 à Molenbeek St Jean où depuis 2 générations ses parents louaient des orgues mécaniques. Elle fut donc bercée par la musique et la magie du spectacle et dans sa petite enfance, suite à une infection pulmonaire, un médecin conseilla à ses parents de lui faire pratiquer de la gymnastique. C'est ainsi qu'elle entra à « l'école du demi temps » de Bruxelles, établissement qui formait des enfants aux disciplines artistiques.

Léa décida d'apprendre la danse classique, acrobatique, les claquettes et fit sa première prestation à l'âge de 15 ans dans la ville de Spa.



Quelques années plus tard on la retrouve en 1938 dans le corps de ballet

« Les Poloffgirls » du théâtre de l'Alhambra de Bruxelles où le jeune ténor Francis Dresse à la carrière prometteuse se produisait et ce qui devait arriver arriva.

Ce fut le coup de foudre pour nos deux artistes et le début d'une longue période de complicité à la ville et à la scène qui se traduit par leur mariage en août 1940.

Sous le nom de Léa Carel la carrière de notre ballerine débutait enfin et avec son mari, ils allaient être engagés pour plusieurs saisons au Théâtre Royal de Namur, Francis comme premier ténor et Léa comme danseuse étoile maîtresse de ballet.

Francis étant engagé en 1951 à l'opéra de Marseille, la famille Dresse part pour le sud de la France et s'installe à Marseille.

Ensuite ils décident de faire construire une maison à Lauris, charmant village du Lubéron et une fois la retraite venue notre couple d'artistes s'y installe définitivement.

En 1987, lors d'un voyage dans la famille en Belgique Francis décède.

Léa va vivre alors son veuvage entre Lauris et Marseille où l'association «Soleil au cœur» lui propose de venir animer et présenter bénévolement des spectacles dans les maisons de retraite. Et c'est ainsi qu'à l'âge de 78 ans Léa reprit le chemin du théâtre en faisant un numéro de claquettes pour les « vieux » comme elle disait.

Après une vie trépidante et pleine de satisfaction, entourée par son fils Christian et sa belle fille Martine, Léa s'éteindra paisiblement le 14 janvier 2010 à la maison de retraite « Les Amandines » à Lauris.

Christian Dresse

PUBLICITE

Suggestion vacances

MAGALI ORSINI a quitté les brumes du Nord pour retrouver le soleil du Sud en Haute Corse. Elle vous y attend dans son petit gîte (studio/flat 20M2 pour 2 personnes) au cœur de la CASTAGNICCIA.

Vous serez séduits par ses villages perchés au cœur même de la Corse profonde, ses églises baroques et ses paysages à vous couper le souffle.

Se détendre à côté de la piscine ou entreprendre une activité sportive (marche, VTT, équitation, escalade, descente de rivières et torrents....) sans oublier les fabuleuses découvertes en voiture.

De plus, depuis peu, elle s'est mise à la cuisine corse et pourra (si vous le désirez) vous concocter les spécialités de là-bas.

Lave linge à disposition. Lit de 1M60 ou lits jumeaux de 80 CM. Coin à dîner, coin à dormir et divan.

Cuisine avec grand frigo, congélateur, micro-ondes, grille pain, cuisinière électrique et four, bouilloire électrique, cafetière électrique et tous les ustensiles de cuisine, vaisselle...

Salle de bain avec garde-robes, WC, lavabo et douche. Terrasse équipée de chaises longues et table. Idem autour de la piscine.

400 € la semaine - tout compris (linge et blanchissage).

Contact pour plus d'infos : magorsini@orange.fr ou SMS au 0033(0)6 20 17 67 84 ou Tél. au 0033(0)495 37 61 78

... et comme on dit là-bas...

PACE ET SALUTE





Hommage à Muriel Stanislas

Ma chère Muriel,

On dit que ce n'est pas lorsqu'un être cher nous a quittés qu'il faut lui trouver toutes les qualités mais bien de son vivant. Une fois de plus cela s'avère exact car nous ne t'avons pas assez montré combien on t'appréciait ! Notre seule excuse est, peut-être, de n'avoir jamais imaginé que tu nous quitterais ainsi, sur la pointe des pieds, à seulement 47 ans. Nous oublions que nous sommes éphémères.

Ceux parmi nous qui t'ont connue lors de ton entrée à la Compagnie des Galeries (vers 1978, si je ne m'abuse) s'étaient immédiatement rendu compte de ton talent et de ton impact comique sur le public, qu'aujourd'hui tu laisses orphelin de ceux-ci.

Faire rire n'est pas donné à tout le monde, c'est un don, qu'aucune école ne peut apprendre. Ce don, tu le possédais ! Peut-être était-ce dû aux antécédents génétiques de ton papa et de ta tante !

En un mot, tu étais une merveilleuse comédienne et une adorable camarade.

Crois-moi, tu nous manques. Nous ne t'oublions pas et tu restes dans mes pensées.

Tu sais, ce petit mot n'est pas un adieu, juste un « au revoir ».

Robert Roanne

Hommage à Maryse Dussart

Le 6 janvier 2007, Maryse Dussart nous quittait. Chanteuse de charme, bilingue comme elle se plaisait à le rappeler non sans humour. Femme adorable, unioniste convaincue, elle est entrée à l'Union en 1956.

Ayant légué son corps à la science, l'enterrement aura lieu à une date qui nous sera communiquée par la Faculté de Médecine de l'ULB.

Nous reviendrons donc ultérieurement sur l'hommage, la cérémonie d'adieu et l'article.

Jacques Monseu

Naissance



Voilà déjà 7 mois que l'heureuse naissance de Louisa ensoleille le foyer de ses parents : Jean Richelet et Céline Culot née le 28 août 2009.

Bienvenue à ces bambins et nos vœux les plus chaleureux à tous !

Martine Willequet vous communique sa nouvelle adresse :
Chemin du Verger, 24
1640 Rhode Saint Genèse



Ode au bon docteur Toussaint ou Knock, ou médecin des artistes du PAMOC

Comme j'étais plutôt occupée par l'organisation du buffet avec mes vieilles copines: Monique, Pascale, Renée, je n'ai assisté à rien de la séance de l'UdA, à part voter après avoir vite été chercher le pain, j'ai soudain entendu la voix du Bon Docteur et j'ai écouté sa conférence sur l'assurance voix .

Une excellente initiative mais quel exposé! Digne d'un grand comédien, d'un grand docteur, d'un grand orateur, d'un grand informaticien. Bref, cet homme est trop!

Merci , cher Docteur Toussaint de vous occuper si bien de nous, de nous défendre comme personne d'autre ne le ferait et de nous soigner comme un bon médecin de campagne avec votre œil tout plissé de sourire et de tendresse.

Jacqueline Paquay

Par Anne Carpriau

Suite au discours de Jacques Monseu lors de l'AG

Chers membres et amis,

qui avez bravé nos frimas et n'ont pas craint de rencontrer le grand méchant loup dans le bois, vous avez maintenant le devoir d'écouter les conclusions budgétaires résumant l'année 2009.

Grâce à notre secrétaire Françoise Bouserez qui encode rentrées et dépenses dans un programme comptable extrêmement efficace, ma tâche de ce jour est presque un jeu d'enfant.

Je remercie nos deux vérificateurs aux comptes Isabelle De Beir et Jean-Paul Landresse qui sont venus en nos bureaux épilucher et approuver ce bilan dont je vous communique maintenant les points les plus importants. Je vous épargne l'énoncé des centimes.

Nos actifs immobilisés s'élèvent à 238.721 euros.

Nos actifs circulants à 8.435 euros.

En trésorerie, nos placements s'élèvent à 230.475 euros (soit 36.550 de plus que précédemment).

L'argent disponible en banque est de 26.811 euros.

Notre actif est de 305.295 euros, soit plus ou moins 20.000 euros de moins qu'en 2008.

Mais j'attire votre attention sur le fait qu'en 2008, quelques dons et deux legs testamentaires de nos membres s'élevaient à 57.918 euros.

D'autre part, le produit des collectes « petits sabots » était en 2008 de 87.774 euros et en 2009 le résultat n'est plus que de 59.395 euros (donc 28.378 euros de moins).

La bonne ou mauvaise volonté des collecteurs et de certains théâtres ainsi que du style des spectacles de fin d'année peuvent expliquer ce manque à gagner.

Soyez toutefois rassurés, nos finances ne sont pas en danger et nos placements donnent satisfaction.

Ceux d'entre vous qui désireraient voir nos comptes en détail peuvent demander à les consulter en nos bureaux.

Je terminerai en espérant d'agréables moments et rencontres lors du cocktail qui nous réunira en fin d'assemblée.

Union des Artistes du Spectacle

Avantages offerts

Avantages offerts par l'Union des Artistes :

(Avantages accordés sur demande écrite aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation)

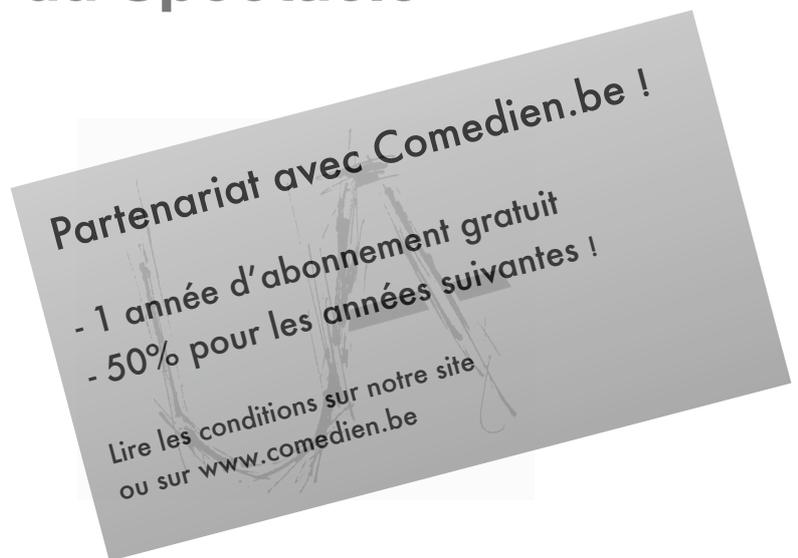
1. Allocation de naissance 186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès 496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielles après un minimum de 20 ans de présence à l'Union:

- de 65 à 69 ans (95 €)
- à partir de 70 ans (115 €)

Document à fournir: photocopie de la carte d'identité. Dans tous les cas, indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Françoise Bouserez est présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : union.des.artistes@skynet.be. En dehors de cet horaire, un répondeur automatique enregistrera votre message ou votre fax..

Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt.
3. Conseils juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.
3. Depuis 2007, l'Union est agréée par le gouvernement de la Communauté française en tant qu'ORUA (Organisation Représentative d'Utilisateurs Agréée). Nos administrateurs assurent la défense morale de vos professions dans plusieurs instances officielles de décision et de concertation.

Demande d'admission Union des Artistes

Questionnaire d'adhésion :

Pseudonyme :

Patronyme :

Prénoms :

Lieu et date de naissance :

État civil :

Nationalité :

Nom & prénom de l'époux(se) :

Activité dans le spectacle :

Date des débuts :

Adresse :

.....

Téléphone :

Fax :

Portable :

Courriel :

N° de compte bancaire :

En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 25 €) sur le compte 000-0207130-35 et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association.

Questionnaire pour notre fichier cinéma - TV :

Couleur des yeux :

Couleur des cheveux :

Corpulence :

Taille :

Sports pratiqués :

Langues parlées couramment :

.....

Autres aptitudes spéciales :

Observations :

(détails complémentaires que vous aimeriez faire connaître)

.....

.....

Signatures des 2 parrains et du demandeur

Joindre :

- **1 photo d'identité** pour la carte de membre,
- **1 photo de qualité** pour le fichier,
- **1 C.V.** avec les rôles principaux joués, le nom des metteurs en scène ou réalisateurs ainsi que des théâtres ou productions cinématographiques, lyriques, musicales ou chorégraphiques.

Envoyez votre demande à :

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora
1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00

Courriel: union.des.artistes@skynet.be

Site Internet : <http://www.uniondesartistes.be>